



31 mai 2022

Communiqué Intersyndical SUPAP-FSU, UCP, CGT, CFTC, CFTD, UNSA Mobilisation des Responsables et Adjointes d'EAPE suite à l'audience du lundi 30 mai 2022 avec la DFPE

- Charge de travail croissante et charge mentale exponentielle,
- Charge supplémentaire liée aux sous-effectifs permanents dans les équipes, aux difficultés batimentaires,
- Manque d'autonomie, management vertical,
- Absence de reconnaissance du statut de cadre et des responsabilités associées dans la rémunération, manque d'engagement réel de l'administration dans l'octroi de primes et inégalités territoriales dans leurs attributions,
- Inégalités femmes-hommes dans la chronologie de déploiements des mesures gouvernementales (RIFSEEP).

Tel est le résumé non exhaustif des difficultés et revendications que de nombreuses **Responsables et Adjoint.e.s d'EAPE, en grève ce lundi 30 mai 2022**, sont venues faire valoir à la Direction des Familles et de la Petite Enfance.

Une délégation comprenant une quinzaine de responsables et adjointes accompagnées par les représentant.e.s des organisations syndicales a été reçue à l'occasion d'une audience.

A cette occasion :

- **La DRH a brillé par son absence**, signe que les revendications salariales des responsables et adjointes d'EAPE ne sont toujours pas prises au sérieux par la Ville de Paris ;
- Durant ces 2 heures 30 d'audience, la **Direction a été très à l'écoute** de la parole des professionnel.le.s représenté.e.s, en manifestant sa compréhension face à leur fatigue et à leur exaspération.

Que ressortira-t-il de ces échanges nourris ?

Nous avons pour l'instant obtenu à l'issue de cette audience :

- **La réunion le 16 juin 2022 (matin) d'un Comité de suivi**
 - Ce Comité comprendra à la fois les **responsables, adjointes ET les organisations syndicales**, pour définir, suivre et partager largement les actions mises en œuvre par l'administration suite à cette mobilisation ;
 - Ce Comité doit permettre la poursuite **d'échanges libres, sans autocensure**, entre les Responsables, les adjointes et la Direction ;
 - Cette réunion du 16 juin doit aboutir à un **calendrier et à une priorisation des attendus** selon leur niveau d'urgence, définis en concertation au sein du comité.

Cette réunion sera déterminante pour la suite à donner au mouvement !



- **La remise en place des Groupes de travail thématiques :**

- Rémunération, en présence de la DRH
- Continuité de direction
- Suivi et maintenance bâtementaire avec et par les services concernés
- Relations/communication et management

Retrouvons-nous nombreuses et nombreux le 16 juin matin pour avancer sur ces perspectives de concertation et surtout d'actions.

Une nouvelle Assemblée ou réunion d'information syndicale des Responsables et Adjointes sera organisée fin juin pour décider, le cas échéant, de la suite à donner à cette mobilisation.

Nous demeurons déterminé.e.s.
